

• (3.30 p.m.)

A cette condition, nous sommes maintenant convaincus que le bill ne sera pas étouffé. Lorsque le Parlement se rassemblera de nouveau, nous demanderons qu'il soit un des premiers travaux à nous être présentés, de sorte que le Parlement puisse faire un pas pour réduire le prix de détail des médicaments d'ordonnance. Loin de nous de prétendre un seul instant que ces modifications à la loi sur les brevets et à la loi sur les marques de commerce résoudront tous les problèmes dans l'industrie pharmaceutique, mais nous estimons que le travail du comité, après deux ans d'enquête, doit compter pour quelque chose. Nous estimons aussi que l'enquête de la Direction des enquêtes sur les coalitions et celle du ministère de la Consommation et des Corporations ont leur importance. Il ne faut pas que tout ce travail utile serve à rien. Si le bill permet d'espérer pouvoir faire quelque chose au sujet du prix des produits pharmaceutiques, et en quelque sorte faciliter l'achat de ces produits aux gens qui les consomment en quantités assez élevées, alors le Parlement ne doit pas se dérober à ses responsabilités à cet égard. Par conséquent, nous acceptons la promesse du premier ministre, et nous comptons bien que le gouvernement la tiendra à la reprise de la session.

**M. Rynard:** J'ai écouté attentivement le député de Burnaby-Coquitlam, et je suis sûr que tout le monde est d'accord que nos malades doivent pouvoir acheter leurs médicaments à des prix aussi bas que possible. Toutefois, ces médicaments doivent être sans danger. Rien ne servirait d'avoir des médicaments bon marché qui pourraient empoisonner les gens, et il y a lieu de s'occuper de la question.

Je voudrais aussi dissiper un autre malentendu. Dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, Michael Gillan, dans un article sur les initiatives prises par le gouvernement afin de s'assurer l'ajournement de la Chambre, signale que le gouvernement s'oppose à l'étude du bill relatif aux médicaments parce que les conservateurs menacent de prolonger le débat sur les crédits afin de bloquer l'étude de ce bill. Je tiens à déclarer que cette assertion est absolument fautive et sans fondement. (Applaudissements)

**M. McCleave:** Que le *Globe and Mail* se le tienne pour dit.

**M. Rynard:** Pas un instant le parti conservateur n'a songé à faire de l'obstruction sur ce bill en débattant longuement les crédits budgétaires.

**Une voix:** C'était une extravagance du NPD.

**M. Rynard:** Lorsque le gouvernement poursuivra l'étude du bill, nous serons prêts à l'examiner article par article, et je tiens à ce que tous le sachent.

Je passe à autre chose. Nous parlons souvent de protéger les consommateurs, mais pas souvent de protéger un gouvernement contre un autre. A la Chambre fédérale, ici à Ottawa, nous parlons souvent de programmes conjoints. Ces programmes sont souvent entrepris de concert avec les provinces, et ces dernières sont requises de participer aux frais. Elles versent parfois plus que leur part. Parfois, la part que nous leur demandons de payer dépasse leurs moyens financiers. A mon avis, lorsque nous faisons de telles pressions, cela constitue du chantage politique.

Lorsqu'on demande aux provinces de participer au coût d'un programme, tout le monde oublie que les frais d'administration de ces programmes dans les provinces sont à la charge des gouvernements provinciaux. C'est le cas du programme d'assurance frais médicaux. Le gouvernement fédéral doit partager le coût du programme avec les provinces mais les frais d'administration seront à leur charge. Je le répète, nous devons nous rappeler parfois qu'un palier de gouvernement a besoin d'être protégé contre un autre. Le budget de ma province d'Ontario accuse un déficit de 300 millions de dollars et celui du gouvernement fédéral atteindra environ 800 millions. Si c'est la même chose à travers le pays, c'est la preuve que notre situation financière n'est pas bonne. Nous devons établir des priorités et cesser, par du chantage, de faire accepter aux provinces et au public et de leur faire payer des programmes dont ils n'ont pas vraiment besoin et qui sont peut-être mal conçus.

J'aimerais savoir également ce que le gouvernement entend faire pour trouver les médecins nécessaires pour appliquer le régime d'assurance frais médicaux. Si l'on ne trouve pas les médecins dont le public a besoin, n'est-ce pas frauder le public? Nous le trompons maintenant, ou alors, je ne sais pas ce que c'est que la tromperie. Les Canadiens devront payer leurs primes au régime d'assurance frais médicaux, mais il n'y aura pas de médecins pour s'occuper d'eux. Mon ami le député de Sudbury a attiré l'attention de la Chambre sur ce point l'autre jour lorsqu'il a parlé de la pénurie d'omnipraticiens. Quelles mesures le gouvernement entend-il prendre pour combler cette pénurie? Comme nous avons besoin de 2,000 médecins de plus pour répondre aux besoins actuels, nous sommes au beau milieu d'une crise importante en ce qui concerne les soins médicaux. Dans certaines parties du pays, il n'y a pas de médecin du tout, et pourtant, nous parlons de mettre